

*Philippe Anckaert*  
Centre de recherche TRADITAL  
Université libre de Bruxelles  
[philippe.anckaert@ulb.be](mailto:philippe.anckaert@ulb.be)

## **L'omission et ses avatars**

### **Défi et enjeux terminologiques pour la traductologie descriptive<sup>1</sup>**

Une théorie qui n'est réfutable  
par aucun événement qui se puisse concevoir  
est dépourvue de caractère scientifique.

Pour les théories, l'irréfutabilité n'est pas  
(comme on l'imagine souvent) vertu, mais défaut.  
[Popper 1985 : 64]

#### **1. Introduction**

Dans la langue générale, le mot « omission » évoque le manque, la négligence ou le péché. En linguistique, le phénomène de l'omission a trait

---

<sup>1</sup> Le présent article reprend en grande partie le texte d'une communication faite au colloque *La traductologie en langue française : un tour d'horizon*, organisé à l'occasion de la 25<sup>e</sup> rencontre du réseau thématique *La traduction comme moyen de communication interculturelle*, Université Jagellonne de Cracovie, 28-29 octobre 2022.

au fonctionnement de la langue. En traductologie, le terme peut désigner à la fois une faute et un procédé de traduction. Dans ce qui suit, nous tenterons de déterminer si cette ambivalence, pour le moins remarquable dans le discours des traductologues, peut faire l'objet d'un dégroupement homonymique ou si, entre les deux usages, il règne une confusion telle qu'il serait préférable de réserver le terme soit à l'erreur soit au procédé de traduction.

Commençons par préciser quelles furent les limites de notre champ d'investigation. Dans le cadre restreint de notre étude, nous n'avons pas envisagé la problématique de l'omission dans les formes de transfert linguistique autres que la traduction intégrale. Pour un traitement de la question en rapport avec le sous-titrage ou le doublage, nous renvoyons aux travaux de Lomheim [1999], Pedersen [2005] et Loison-Charles [2022], concernant les adaptations, par exemple dans le domaine de la littérature jeunesse, à ceux de House [2014] et Leden [2015].

Nous n'avons pas voulu non plus intégrer les premiers résultats de recherche sur le phénomène des omissions dans les traductions automatiques, car ils demandent à être confirmés ou affinés (cf. Gotti et Lapalme [2011] et surtout Valdez [2022]), ni nous engager dans le débat sur la question de savoir si l'omission constitue un facteur d'entropie, même si d'un point de vue empiriste, nous favorisons dans nos travaux – tout comme Polizzotti [2018 : 5] – une approche basée sur la notion de « différence » plutôt que sur celle de « perte ».

Enfin, nous n'avons pas tenté d'établir le lien entre les occurrences d'erreur ou le recours à l'omission en tant que procédé avec les différentes composantes de la compétence de traduction identifiées et décrites par le groupe de recherche PACTE [Hurtado Albir 2017 : 35-40], mais il est clair que cet axe de recherche revêt un intérêt majeur pour la didactique de la traduction et la docimologie traductologique.

\*

Ces balises étant posées, nous retiendrons que l'omission intervient dans au moins trois sous-domaines de la traductologie : le contrôle de la qualité, l'évaluation de la compétence de traduction et l'analyse descriptive comparative. On notera à ce propos que le contrôle de la qualité et l'évaluation de la compétence traductionnelle portent en grande majorité sur les traductions pragmatiques, alors que les analyses comparatives, et les

études traductologiques relatives à l'omission en particulier, s'effectuent principalement à partir de traductions littéraires, c'est-à-dire à partir d'un segment relativement restreint de la production globale de traductions : en France, la littérature et l'édition ne représentent que 8% du marché total de la traduction [SFT 2022 : 13].

Dans le corps de l'article, nous ne ferons que survoler les deux premiers sous-domaines (malgré l'importance du volume des traductions concernées et celle qu'elle revêt pour la formation et le recrutement de traducteurs) pour nous attarder plus longuement sur l'analyse descriptive comparative. En effet, l'objectif de notre étude est d'identifier des outils d'analyse d'application en traductologie descriptive conçue comme :

« Branche de la traductologie fondée sur l'observation et la description des pratiques et des phénomènes traductifs selon quatre axes : le produit (le texte traduit), le processus (l'activité traduisante), la fonction (le projet de traduction) ainsi que les conditions de production et de réception des traductions. Elle étudie les traductions pour ce qu'elles sont et pour ce qu'elles représentent dans le système culturel d'arrivée sans émettre de jugement de valeur » (définition personnelle ; plusieurs références dans Sader Feghali, El Qasem *et al.* [2022]).

Pour les besoins de l'analyse quantitative, l'identification des outils devrait se faire avec un degré de précision terminologique tel qu'elle fournisse des descripteurs mutuellement exclusifs des diverses formes de non-traduction. Au vu du flou terminologique ou préthéorique régnant encore en la matière (voir section 3 pour un état des lieux dans la tradition franco-canadienne et De Brabanter [2020] pour la sphère anglo-saxonne), la mise en évidence de tels descripteurs représente un fameux défi, d'autant plus qu'il s'agit d'éviter le piège ou le cul-de-sac auquel conduit une quête parfaitement vaine de la monosémie absolue ou de l'idéal d'univocité [Temmerman 2000 ; Van Campenhoudt 2001].

## **2. Contrôle qualité et évaluation de la compétence traductionnelle**

**2.1** Sur le site ou blog des entreprises de traduction, l'omission est souvent présentée comme une erreur grave qui peut « coûter cher » ou avoir de sérieuses conséquences commerciales, financières, juridiques, politiques

ou médicales [Daoud 2021]. C'est ce qu'on peut par exemple lire sur le site de la société de traduction AL<sup>2</sup>, qui la caractérise ainsi :

L'omission peut parfois être commise sciemment, ou au contraire sans que le traducteur s'en rende compte. Elle consiste tout bonnement à ne pas traduire certains mots ou certaines expressions, soit par confort, soit du fait de la trop grande difficulté à les traduire correctement [AL 2020].

On retiendra de cette description que même commise sciemment (pour de bonnes ou de mauvaises raisons), l'omission est considérée comme une erreur de traduction. Pour nombre de bureaux de traduction et d'auteurs, l'omission représente même l'un des cinq ou sept péchés capitaux de la profession [Toudic, Hernandez Morin *et al.* 2014 ; NM 2018 ; AL 2020 ; BT 2020 ; TC 2022].

Rien d'étonnant dès lors que l'omission figure en bonne place dans les grilles d'évaluation quantitative de la qualité, développées par toute une série d'associations professionnelles actives dans des domaines aussi divers que la localisation de logiciels, le secteur automobile ou celui de la traduction : LISA, SAE J2450, BlackJack, MeLLANGE [Secară 2005], MQM [Mariana, Cox *et al.* 2015] ou ATA [2017]. Le corollaire de tout cela est que l'omission est très souvent utilisée comme indicateur du degré de compétence traductionnelle tant en milieu universitaire que professionnel.

**2.2** Que nous apprend l'abondante littérature en matière d'évaluation formative (diagnostique), mais surtout sommative de la compétence de traduction? Tout d'abord, on s'en doute, que l'omission est une erreur de traduction [Lai 2011 ; Garidel et Nieto 2014 ; Madkour 2016] qu'elle nuise ou non gravement à la compréhension du texte [Gotti et Lapalme 2011]. Elle figure donc en bonne place dans nombre de grilles d'évaluation critériée [Darwish 2001 ; Waddington 2001 ; Eyckmans, Anckaert *et al.* 2009 ; Vibert 2009 ; Shahraki et Karimnia 2011 ; Eyckmans, Anckaert *et al.* 2013 ; Toudic, Hernandez Morin *et al.* 2014 ; Derakhshi et Khorami 2019, Commission d'examen des traducteurs-jurés du canton de Genève 2015 et 2022].

---

<sup>2</sup> Plutôt que d'anonymiser complètement les entreprises mentionnées dans l'article, nous avons choisi d'y faire référence au moyen d'une abréviation à deux lettres qui permet à la fois de brouiller leur identité et de garantir l'accès aux sources citées.

Qualifiée parfois d'« oubli » et traitée comme faute de sens, elle est fortement pénalisée, voire (la plus) lourdement sanctionnée aux examens et concours [Gottesman 2006 ; Perdrieau 2010 ; Lemeunier 2021]. Elle est décrite comme la conséquence du manque de lecture attentive et des lacunes de l'étudiant ou du candidat traducteur sur le plan lexical [Franzelli 2014]. Certains chercheurs ont constaté que c'est une des trois erreurs les plus fréquentes en lien avec des lacunes de la compétence culturelle [Bahumaid 2010].

**2.3** En conclusion, l'omission est considérée dans le cadre du contrôle de la qualité et en situation d'évaluation de la compétence traductionnelle de façon remarquablement univoque comme une **erreur** de traduction. Face à cette belle unanimité, stable et largement documentée sur le dernier quart de siècle, on ne peut qu'être frappé par la diversité et la variabilité des conceptions affichées par les traductologues. Cette incertitude ou instabilité terminologique est illustrée dans la section 3 ci-dessous selon une perspective diachronique.

### **3. L'omission selon les traductologues**

**3.1** En remontant le temps à il y a une trentaine d'années, on trouve trace de l'omission dans les travaux de Daniel Gouadec se rapportant aux erreurs de traduction. Gouadec [1989 : 38] distingue deux grandes catégories d'erreurs : l'erreur par distorsion absolue (non-respect des algorithmes de la grammaire culturelle-linguistique) et l'erreur relative (non-respect du projet défini par rapport à l'unité stipulée).

Il opère en outre une distinction selon la nature de l'erreur qui l'amène à identifier quatre types, dont l'omission injustifiée [*ibidem* : 40]. Le fait de parler d'omission injustifiée implique évidemment qu'il existe aussi des omissions justifiées, notamment celles induites par le respect du projet de traduction. Autrement dit, le terme « omission » peut à la fin des années '80 désigner à la fois une erreur et un procédé de traduction.

**3.2** Dix ans plus tard paraît le précieux ouvrage quadrilingue (français, anglais, espagnol, allemand) codirigé par Jean Delisle, Hannelore Lee-Jahnke et Monique C. Cormier, auquel ont contribué, outre les terminologues Monique C. Cormier, Aline Francœur, Noëlle Guilloton, Marielle Hébert et Pauline Prince, également – pour la terminologie française – Annie Brisset,

Jean Delisle et Clara Foz. Dans l'introduction de cet ouvrage véritablement collectif et donc assez représentatif de l'état de l'art, il est dit:

Les termes qui composent *Terminologie de la traduction* ne sont pas tous nouveaux. Beaucoup sont, depuis longtemps, d'un emploi courant dans les séminaires pratiques de traduction. Ils constituent ce que l'on peut appeler le « fonds ancien » du domaine. C'est le cas de termes tels que ajout, ambiguïté, contresens, corrigé, faux ami, fidélité, interférence, mot juste, non-sens ou omission [Delisle, Lee-Jahnke *et al.* 1999 : 4].

Voici la définition que les auteurs donnent de l'omission :

Faute de traduction qui consiste à ne pas rendre dans le texte d'arrivée un élément de sens du texte de départ sans raison valable.

Ex. — *Two thirds of the customers (whose monthly consumption is less than 900 kWh) will receive a 0.5% increase per year.* \*Les deux tiers des abonnés (ceux dont la consommation est inférieure à 900 kWh) subiront une hausse de 0,5 % par an. => Les deux tiers des abonnés (ceux dont la consommation mensuelle est inférieure à 900 kWh) subiront une hausse de 0,5 % par an.

Note — Ne pas confondre l'omission avec l'<implicitation>, qui est justifiée, ni avec la <perte>.

Ant. **ajout**

=> **concision, économie, sous-traduction** [*ibidem* : 60]

L'exemple donné est tout à fait clair: l'omission de « mensuelle » relève très vraisemblablement de l'oubli. Cette omission est injustifiée et constitue dès lors une faute de traduction.

Le problème de cette définition est qu'elle ne dit pas ce que seraient les raisons valables d'omettre un élément de sens. Sont-ce celles, comme semble le suggérer la note, qui poussent un traducteur à pratiquer l'implicitation pour éviter de commettre une surtraduction ? C'est ce qu'on pourrait inférer de la définition que proposent les mêmes auteurs de l'implicitation :

Résultat d'une <économie> qu'on obtient en ne reformulant pas explicitement dans le <texte d'arrivée> des éléments d'information du <texte de départ> quand ils ressortent de façon évidente du <contexte> ou de la <situation> décrite et sont présupposés par les locuteurs de la <langue d'arrivée>.

Ex. — *Be sure the iron is unplugged from the electrical outlet before filling with water.*

=> Toujours débrancher le fer avant de remplir le réservoir.

Note — Le fait de ne pas avoir recours à une implicite peut conduire à une <surtraduction>.

Ant. **explicitation**

=> **concentration, concision, sous-traduction** [*ibidem* : 44]

On notera enfin que les auteurs donnent comme antonyme d'omission le terme 'ajout', également défini comme faute de traduction « qui consiste à introduire de façon non justifiée dans le <texte d'arrivée> des éléments d'information superflus ou des effets stylistiques absents dans du <texte de départ> » [*ibidem* : 10].

**3.3** La même année, Michel Ballard [1999] propose de conférer à l'omission une valeur hyperonymique qui englobe l'oubli et la suppression. Le point de vue qu'il développe dans l'article *À propos de l'erreur en traduction* peut se résumer schématiquement comme illustré dans la Figure 1 ci-dessous.

Dans son esprit, l'oubli correspond à un acte involontaire (le traducteur a péché non par ignorance, mais par inattention), alors que la suppression constitue un acte volontaire, né du désir de se débarrasser d'un élément gênant, superflu ou nuisible sur le plan stylistique. Pour Ballard, seuls l'oubli et la suppression injustifiée sont à considérer comme des erreurs de traduction, que le traductologue ou l'observateur peut constater – et cela nous paraît capital – sans formuler un jugement de valeur ou éthique. Quant à la suppression justifiée, il signale que ce procédé de traduction est aussi désigné par le terme « effacement ».

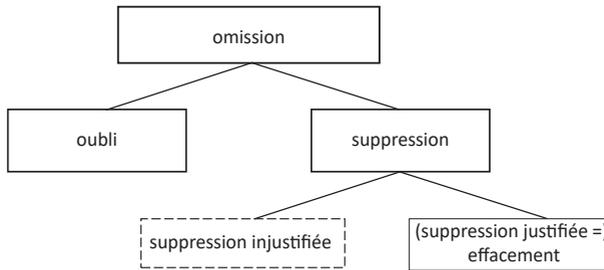


Figure 1. L'omission, l'oubli et la suppression selon Ballard [1999]<sup>3</sup>

Cette conception de l'omission soulève plusieurs questions, les unes ayant trait à l'opposition « volontaire/« involontaire » de l'omission, les autres à celle qui concerne le caractère justifié ou injustifié d'une suppression.

Les professeurs de traduction savent bien qu'il est difficile de diagnostiquer l'origine d'une omission : inattention, incompetence ou technique d'évitement ? Pour le traductologue, il n'est pas plus aisé de distinguer l'oubli de la suppression injustifiée, la volonté du traducteur n'étant pas un phénomène observable. On peut dès lors nourrir de sérieux doutes quant à l'utilité de maintenir en traductologie descriptive la distinction que Ballard fait entre « oubli » et « suppression injustifiée ».

Faute de critères d'application, la distinction « justifiée/injustifiée » ne va pas sans poser de problèmes non plus. Dans l'exemple d'omission relevée par Bocquet [2008] dans une des traductions françaises du *Don Juan* d'E.T.A. Hoffmann, la troncature sans contrepartie de quelque 170 mots passera difficilement pour une suppression justifiée, mais ce cas extrême de non-traduction pose la question de la « raison valable » : valable pour

<sup>3</sup> Nous tenons à remercier notre collègue Nathalie Lemaire (Université libre de Bruxelles) qui a confectionné le schéma notionnel des Figures 1, 2 et 3, conformément à la signalétique en vigueur en terminologie. Figurent dans un encadré à ligne continue les termes exacts renseignés dans les ressources de référence, dans un encadré en pointillés les non-termes, à savoir les concepts non assortis d'une dénomination stable ou consensuelle.

qui ou par rapport à quoi ? Valable pour le destinataire de la traduction ? Pour le traductologue ? Ou par rapport au projet de traduction reflet des conceptions idéologiques du traducteur ?

Que penser des cas où l'omission résulte de l'incapacité de traduire, en particulier lorsque cette incapacité est mentionnée explicitement dans le péritexte [Étiemble 1980 : 43] ? Comment caractériser les omissions-suppressions liées en réalité aux aléas du processus éditorial ou à la génétique des textes sources [Navarrete 2021] ?

Étant donné tous ces problèmes, le critère de la « raison valable » semble très délicat à manier : il est à tout le moins nécessaire de l'affiner pour le rendre opérationnel.

**3.4** En 2013 paraît la 3<sup>e</sup> édition de *La traduction raisonnée* de Jean Delisle et Marco A. Fiola, qui ont pu compter sur la collaboration des traductologues Georges L. Bastin, Georges Farid, Aline Francœur, Noëlle Guilloton, André Guyon, Charles Le Blanc et Elizabeth Marshman. Dans le *Glossaire*, la définition de l'omission est identique à celle fournie dans la *Terminologie de la traduction* de 1999. L'omission y est encore qualifiée de faute de traduction et le petit caillou de la « raison valable » se trouve toujours dans la chaussure des traductologues [Delisle et Fiola 2013 : 673].

**3.5** Coup de théâtre en 2021 : dans les *Notions d'histoire de la traduction* du même Jean Delisle – basées, il est vrai, sur les travaux d'une trentaine de traductologues de renom [Delisle 2021 : 4] – l'omission n'a plus droit à une entrée de dictionnaire, contrairement à son antonyme, l'ajout, qui n'est plus qualifié de faute de traduction comme en 2013, alors qu'il y est défini comme l'« introduction de manière **non justifiée** dans le texte-cible d'éléments d'information ne figurant pas dans le texte source » [*ibidem* : 27].

En parcourant ces encyclopédiques *Notions d'histoire de la traduction*, le lecteur retrouve toutefois l'omission sous l'entrée « non-traduction » comme une des trois formes du procédé « qui consiste à ne pas traduire des mots ou des segments du texte original » [*ibidem* : 238]. L'omission elle-même est définie comme la « suppression d'un mot ou d'un segment de texte, avec ou sans compensation ailleurs dans le texte-cible ». Les deux autres formes de non-traduction mentionnées sont la troncation (« amputation de phrases ou de paragraphes ») et le report (« transposition tels quels dans le texte-cible de mots ou de passages du texte original »).

Fait remarquable, l'omission est présentée non plus comme une faute, mais comme un procédé de traduction employé selon les cas pour:

- a) ajouter de la couleur locale à certains textes ou en accentuer l'exotisme,
- b) gommer des références spatioculturelles pour faire oublier au lecteur qu'il lit une traduction,
- c) normaliser le texte-cible pour qu'il se conforme aux conventions de la société d'accueil,
- d) effacer des expressions vulgaires,
- e) atténuer des opinions trop tranchées; dans ce cas, la *non-traduction* se fait censure [*ibidem* : 238].

De ce revirement de situation, nous retenons que dans notre discipline, il semble de moins en moins « politiquement correct » de parler de faute ou d'erreur de traduction. Cette éviction de la notion de faute participe sans doute d'une volonté de se démarquer radicalement de la traductologie prescriptive, celle du 1<sup>er</sup> âge pour employer la qualification de Ladmiral [2019], d'une traductologie qui flirtait souvent (sans doute encore) avec le jugement de valeur ou le jugement esthétique. Pourtant, dans cette quête d'un surplus de scientificité, on en oublierait presque que des erreurs de traduction, il s'en commet tous les jours et qu'elles sont une réalité qui ne devrait pas être seulement l'objet de toutes les attentions des professionnels de l'assurance qualité ou des évaluateurs de la compétence traductionnelle, cette réalité il faudrait pouvoir en rendre compte aussi en tant que chercheurs dans nos analyses traductologiques.

L'omission étant devenue un procédé de traduction, qu'est-il advenu de l'implication ? L'entrée du dictionnaire renvoie à 'effacement' qui est défini comme suit : « (Stylistique comparée) Restitution implicite d'éléments d'information du texte-source jugés non pertinents ou redondants » [*ibidem* : 104]. Un des deux exemples fournis est celui de la prise de courant qui illustre déjà l'implication dans la *Terminologie de la traduction* de 1999 (voir 3.2). On remarquera en outre qu'aucun lien n'est établi avec la notion de non-traduction dont il est pourtant une possible incarnation.

Dans ces *Notions*, le terme « effacement » désigne aussi un autre procédé de traduction relatif aux phénomènes d'hétérolinguisme, comme il ressort de la définition: « (Hétérolinguisme) Procédé de traduction qui

consiste à faire disparaître, en les traduisant ou en les omettant, les mots ou les passages hétérolingues des textes étrangers » [*ibidem* : 104].

Il résulte de tout cela une importante lacune terminologique et un certain nombre de redondances et chevauchements sémantiques à l'origine de ce qu'il faut bien qualifier de brouillard ou d'incertitude terminologique. Dans la section 4, qui suit, nous tentons de faire le point sur ces problèmes et proposons une arborescence terminologique susceptible de nous sortir de ce mauvais pas.

#### **4. Lacune, incertitude et rationalisation terminologiques**

**4.1** À suivre Delisle [2021], nous ne disposerions plus en traductologie descriptive d'un terme spécifique pour désigner l'erreur par défaut de traduction. En faisant de l'omission un procédé, on ne génère pas seulement une lacune dans notre appareil terminologique, les traductologues viendraient à se mettre en porte-à-faux avec l'ensemble de la corporation des traducteurs, des réviseurs, des formateurs et des recruteurs parmi lesquels règne un large consensus, pour ne pas dire une réelle unanimité, à propos de l'omission comme erreur de traduction.

**4.2** Les dernières définitions proposées par Delisle [2021] pour « effacement », « non-traduction », « omission » et « troncation », dans lesquelles apparaissent aussi « suppression » et « amputation », souffrent d'un fort chevauchement terminologique qui nous éloigne de l'objectif poursuivi dans cette étude, à savoir l'identification de catégories mutuellement exclusives. En faisant de l'implication un synonyme d'effacement, Delisle donne en outre de ce procédé une définition moins précise qu'en 1999 (voir 3.2) et surtout, il introduit une contradiction par rapport à ce qu'il propose pour définir l'effacement de l'hétérolinguisme, puisque ce dernier n'entraîne aucun processus d'inférence, ni de passage de l'explicite à l'implicite.

Pour sortir de ce qui ressemble fort à une impasse, on pourrait envisager le dégroupement homonymique pour le terme « omission » en lui affectant une définition spécifique selon qu'il s'agit de l'erreur ou du procédé. D'un point de vue strictement terminologique, cette solution peut paraître parfaitement défendable. L'examen des pratiques en vigueur dans deux domaines de recherche très prolifiques en ce premier quart du XXI<sup>e</sup>

siècle, la retraduction [Collombat 2004 ; Monti 2011] et les études de genre, incite à plus de circonspection.

Le chercheur ou la chercheuse qui a l'ambition de caractériser une ou des (re)traductions, de façon scientifiquement fondée, en les comparant au texte source ou entre elles, ne manque généralement pas de relever les omissions. Dans ce type d'études comparatives, en particulier dans celles menées par des chercheurs débutants (même encadrés par des aînés chevronnés), l'omission est le plus souvent traitée comme un défaut au sens de Delisle [2013] et non comme un procédé de traduction tel qu'il est défini dans Delisle [2021]. Ainsi, à titre d'exemple, Droxler [2011] se livre à un relevé d'omissions, qu'elle qualifie tantôt de pertes ou de suppressions, tantôt de cas de non-traduction, pour établir les mérites et limites de deux retraductions françaises de *Pride and Prejudice* de Jane Austen. Sans mentionner une seule fois le terme d'erreur ou de faute, l'auteure ne fait état dans son inventaire que de cas où la non-traduction nuit plus ou moins gravement à l'exactitude du contenu, au caractère complet ou à la fidélité des traductions. Son analyse traductologique ne comporte aucune mention d'effacement ou d'implication (pourtant bien présents). En se focalisant sur les défauts, les procédés mis en œuvre par les traducteurs passent inaperçus et, surtout, aucun lien n'est établi avec une stratégie ou un projet de traduction.

Toujours dans le domaine de la retraduction, lorsque l'évaluation de la pertinence d'une traduction – le plus souvent – littéraire est conçue comme objectif d'étude et que le jugement de valeur est totalement assumé (voir par exemple Cousset [2022]), le relevé des suppressions, lacunes ou pertes vise à justifier l'opportunité de proposer une retraduction et finit par servir de faire-valoir aux propres choix de traduction, faisant ainsi glisser le chercheur ou la chercheuse dans une posture épistémologique pour le moins délicate.

Attardons-nous à présent sur un exemple de recherches menées dans le domaine actuellement très florissant des études de genre, par lequel nous voulons montrer que l'incertitude terminologique n'est pas sans conséquences sur la fiabilité des résultats de recherche. En Iran, les deux équipes de chercheuses Torghabeh, Miri *et al.* [2014] et Maleki et Eslamieh [2018] ont tenté de montrer en quoi les femmes traduisent différemment des hommes, en comparant deux traductions de *Pride and Prejudice* en persan, l'une réalisée par une femme, l'autre par un homme. Après comparaison des deux traductions, les chercheuses concluent à une tendance de la

traductrice à pratiquer l'omission plus souvent que son collègue masculin. Dans l'étude la plus rigoureuse des deux, l'omission est présentée comme une « stratégie » utilisée pour traduire certains aspects culturels (il s'agit en réalité de deux ou trois cas d'autocensure par rapport à la consommation d'alcool). Mais alors que l'omission est présentée comme un procédé, les chercheuses comptabilisent les omissions parmi les éléments nuisant à l'exactitude ou à la fidélité et parlent dans la section discussion des omissions comme de défauts [Maleki et Eslamieh 2018 : 133], si bien qu'au bout du compte, on ne sait pas si l'hypothétique marqueur de genre est l'omission en tant que faute ou en tant que procédé de traduction.

Des exemples décrits succinctement ci-dessus, il ressort clairement que la notion d'omission semble irréversiblement associée à celle de défaut même dans les études qui se veulent strictement descriptives et qui évitent soigneusement de parler de faute de traduction. Ce constat nous incite à abandonner l'idée d'un regroupement homonymique pour le terme « omission », qui risquerait fort d'entretenir le flou terminologique et les glissements de sens à propos de cette forme de non-traduction, et à envisager plutôt la mise en ordre ou rationalisation terminologique décrite sous 4.3.

**4.3** Pour combler la lacune mise en évidence précédemment (voir 4.1) et dissiper l'incertitude terminologique qui entoure la notion d'omission depuis une trentaine d'années en traductologie de langue française, nous proposons de réserver ce terme pour désigner l'erreur, d'opter pour « effacement » lorsqu'il s'agit de nommer un procédé de traduction et d'utiliser dorénavant les deux termes comme des descripteurs mutuellement exclusifs. C'est ce qu'illustre la Figure 2 ci-dessous.

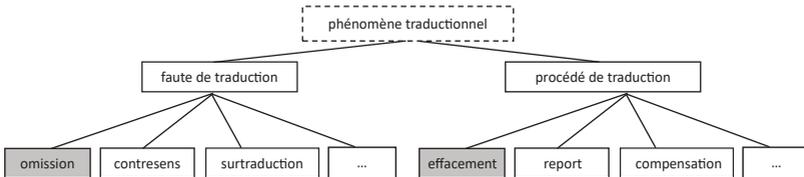


Figure 2. Omission et effacement comme descripteurs mutuellement exclusifs

Cette arborescence terminologique peut se lire comme suit : lors du transfert linguistique d'une langue A vers une langue B, le traducteur peut commettre des erreurs et recourir à certains procédés. Dans ce schéma, l'omission demeure (ou redevient) une erreur de traduction au même titre que le contresens [Delisle 2021 : 72], la surtraduction [*ibidem* 319], etc. Parmi les procédés, on trouve au même titre que le report, la compensation et d'autres procédés, l'effacement auquel je propose de conférer une valeur hyperonymique, comme illustré dans la Figure 3 ci-dessous.

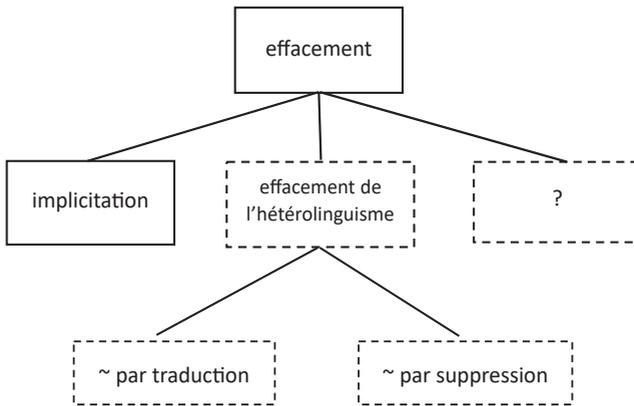


Figure 3. Les différentes formes d'effacement

En nous basant sur les définitions proposées par Delisle [2021], on peut en effet opérer une distinction entre l'implication et l'effacement de l'hétérolinguisme présent dans le texte source, et en poussant un cran plus loin entre l'effacement de l'hétérolinguisme par traduction et celui par simple suppression. L'étude de corpus de traductions littéraires et pragmatiques devrait nous permettre d'identifier encore d'autres formes d'effacement. Sur la liste des candidats à étudier en priorité, il y a sans doute la traduction hyperonymique, l'ellipse conforme à la démarche de la langue cible (par exemple le français par rapport à des langues qui répugnent moins à la redite, comme l'anglais ou le néerlandais), la suppression des informations métaculturelles ou métalinguistiques inutiles ou incongrues pour le lecteur de la langue ou de la culture cible [De Brabanter 2020].

La traductologie de corpus fournit en effet la base empirique nécessaire pour affiner l'appareil terminologique de notre discipline, comme suggéré plus haut pour l'effacement de l'hétérolinguisme, selon une dynamique de développement telle qu'envisagée par Sader Feghali [2018] et incarnée dans l'élaboration d'une base de données évolutive (<https://etib-certtal-terminologie.usj.edu.lb/>), fruit du projet porté par l'École de traducteurs et d'interprètes de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et mené dans le cadre de l'axe Terminologie du Centre de recherche en traductologie, en terminologie arabe et en langues (CERTTAL) en partenariat avec l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT) – Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et le Centre de langues et de traduction (CLT) de l'Université Libanaise. Enfin, du point de vue de l'efficacité méthodologique, il y a intérêt à favoriser plus qu'il ne se fait actuellement la comparaison de plusieurs (re)traductions d'un même texte. En effet, en recourant à un troisième (énième) terme de comparaison, on peut par exemple mieux apprécier le caractère obligatoire VS facultatif d'un effacement et déterminer si le recours à ce procédé est induit par la démarche de la langue cible ou par la prise en compte cohérente du projet de traduction.

Notre souci de précision terminologique se veut une réponse au besoin criant de descripteurs fiables dont souffre encore la traductologie descriptive. En effet, pour pouvoir mener des analyses traductologiques avec l'ambition de caractériser et de quantifier des différences sans verser dans le jugement de valeur ou le discours prescriptif, il faut pouvoir tabler sur des descripteurs mutuellement exclusifs. De tels outils d'analyse sont absolument indispensables pour l'exercice de comparaison des textes sources et textes cibles, qui demeure un des fondements de la discipline. Pas seulement pour nos étudiants mémorants ou doctorants [Williams et Chesterman 2002 : 6-7], à en croire Saldanha et O'Brian [2014 : 66], auteurs du manuel *Research Methodologies in Translation Studies*, le besoin de données comparatives est tout aussi essentiel pour les chercheurs confirmés. Or, sans descripteurs mutuellement exclusifs, il est illusoire de vouloir **mesurer** des différences, de calculer leur degré de signifiante ou des coefficients de corrélation entre descripteurs ou indicateurs. C'est pourquoi d'aucuns considèrent que la précision du métalangage [Delisle 2021 : 2] et l'« étiquetage » rigoureux des phénomènes traductifs [Ladmiral 2019 : 23] constituent un enjeu majeur de la traductologie en tant que discipline scientifique.

## 5. Conclusion

Forts des acquis engrangés ces trois dernières décennies en terminologie traductologique francophone et désireux de résoudre certains problèmes de chevauchement ou d'ambivalence sémantique relatifs aux différentes formes de non-traduction, nous proposons : *primo*, d'abandonner l'utilisation du terme « omission » pour désigner un procédé de traduction, d'une part parce que dans la profession et les pratiques évaluatives, il y a unanimité pour considérer cette forme de non-traduction comme une faute et que, d'autre part, il règne dans les études traductologiques elles-mêmes une forte incertitude terminologique à propos de l'omission ; *secundo*, d'utiliser le terme d'effacement comme hyperonyme d'implication, d'effacement de l'hétérolinguisme et d'autres procédés qu'il reste à identifier ou à valider ; et *tertio*, de concentrer notre énergie sur l'identification de descripteurs mutuellement exclusifs, indispensables pour l'analyse quantitative conçue comme soubassement scientifique de l'analyse qualitative.

Nous formulons ces trois propositions dans la ferme conviction que l'état de la terminologie traductologique est le reflet des progrès accomplis par la discipline sur la voie de la scientificité, et que ces progrès sont le fruit d'une confrontation des idées et de la collaboration effective entre centres de recherche et réseaux de traductologues.

## Bibliographie

- AL, Abroad Link Traductions (2020), <https://altraductions.com/blog/5-types-derreurs-de-traduction-a-eviter-a-tout-prix> [consulté le 20 janvier 2023].
- Anckaert, Ph., Eyckmans, J., Justens, D., Segers, W. (2013), « Bon sens, faux sens, contresens et non-sens sens dessus dessous. Pour une évaluation fidèle et valide de la compétence de traduction », dans : J.Y. Le Dizé, W. Segers (éd.), *Le bon sens en traduction*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 79-93.
- ATA (2017), « Framework for Standardized Error Marking », *American Translators Association Certification Program*, <https://www.atanet.org/certification/how-the-exam-is-graded/error-marking/> [consulté le 30 janvier 2023].
- Bahumaid, S. (2010), « Investigating Cultural Competence in English-Arabic Translator Training Programs », *Meta*, 55 (3) : 569-588, <https://doi.org/10.7202/045078ar>.
- Ballard, M. (1999), « À propos de l'erreur en traduction », *Revue des Lettres et de Traduction*, 5 : 51-65.

- BT, Bilis Traduction (2020), « Traduction financière : éviter les erreurs qui coûtent cher », <https://bilis.com/blog/traduction-financiere-eviter-les-erreurs-qui-coutent-cher/> [consulté le 30 janvier 2023].
- Bocquet, C.A. (2008), « Ne pas traduire, c'est traduire encore ». Et si la non-traduction était un procédé de traduction ? », *Studia Romanica Posnaniensia*, 35 : 127-144.
- Bonnefous, P. (2018), « Ces erreurs de traduction juridique qui ont coûté cher ! », <https://www.bonnefous.com/blog/erreurs-de-traduction-juridique/> [consulté le 30 janvier 2023].
- Collombat, I. (2004), « Le XXI<sup>e</sup> siècle : l'âge de la retraduction », *Translation Studies in the New Millennium*, 2 : 1-15, <https://hal-univ-paris3.archives-ouvertes.fr/hal-01452331> [consulté le 30 janvier 2023].
- Commission d'examen des traducteurs-jurés du canton de Genève (2015), *Rapport de correction d'un examen*, document interne.
- Commission d'examen des traducteurs-jurés du canton de Genève (2022), *Directive pour l'examen d'aptitude*, document interne.
- Couset, L. (2022), *Retraduire The Bostonians d'Henry James ? Une étude sous les prismes du lieu, de l'homoérotisme et de la sorcellerie*, Mémoire de maîtrise, Université libre de Bruxelles, Bruxelles.
- Daoud, Y. (2021), « Les erreurs dans la traduction des slogans et noms de marque de l'anglais vers le français », *Cahiers de Traduction*, 24 (1) : 318-332.
- Darwish, A. (2001), « Transmetrics: A Formative Approach to Translator Competence Assessment and Translation Quality Evaluation for the New Millennium », [http://www.translocutions.com/translation/transmetrics\\_2001\\_revision.pdf](http://www.translocutions.com/translation/transmetrics_2001_revision.pdf) [consulté le 30 janvier 2023].
- De Brabanter, Ph. (2020), « Éloge mesuré du non-traduire : quand la signification naturelle prend le pas sur la signification intentionnelle », dans : S. Vogeleeer, L. Béghin (éd.), *Déverbaliser – reverbaliser : La traduction comme acte de violence ou comme manipulation du sens ?*, Presses de l'Université Saint-LoUIS, Bruxelles : 123-169, <https://doi.org/10.4000/books.pu1.26597>.
- Delisle, J. (2021), *Notions d'histoire de la traduction*, Presses de l'Université Laval, Québec.
- Delisle, J., Fiola, M.A. (2013), *La traduction raisonnée. Manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français*, 3<sup>e</sup> édition, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa.
- Delisle, J., Lee-Jahnke, H., Cormier, M.C. (éd.) (1999), *Terminologie de la Traduction. Translation Terminology. Terminología de la Traducción. Terminologie*

- der Übersetzung*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, <https://doi.org/10.1075/fit.1>.
- Derakhshi, Z., Khorami Fard, S. (2019), « Quality Assessment of the Persian Translation of John Steinbeck's *Of Mice and Men* Based on Waddington's Model of Translation: Application of Method A », *Journal of Language and Translation*, 9 (3) : 29-41.
- Droxler, F.H. (2011), *Réflexion sur la traduction de « 'Pride and Prejudice' de Jane Austen autour du thème du mariage*, Mémoire de maîtrise, Université de Genève, Genève, <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:15820> [consulté le 25 janvier 2023].
- Étiemble, R. (1980), *Philosophes taoïstes. Lao-tseu, Tchouang-tseu, Lie-tseu*, avant-propos, préface et bibliographie par R. Étiemble, Gallimard, Paris.
- Eyckmans, J., Anckaert Ph., Segers, W. (2009), « The Perks of Norm-Referenced Translation Evaluation », dans : C.V. Angelelli, H.E. Jacobson (éd.), *Testing and Assessment in Translation and Interpreting Studies*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam : 73-93, <https://doi.org/10.1075/ata.xiv.06eyc>.
- Franzelli, V. (2014), « Traduction humaine et traduction automatique : entre erreur et errance », dans : R. Druetta, C. Falbo (éd.), *Cahiers de Recherche de l'École Doctorale en Linguistique Française*, 8, Edizioni Università di Trieste, Trieste : 227-242, <https://www.openstarts.units.it/bitstream/10077/10773/1/14Franzelli.pdf> [consulté le 30 janvier 2023].
- Garidel, C., Nieto, M. (2014), « Didactique de la traduction et évaluation : le cas de l'Université de Concepción », *Synergies Chili*, 10 : 41-54.
- Gottesman, C. (2006), « Quelques réflexions sur la traduction littérale », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 1 (141) : 95-106, <https://doi.org/10.3917/ela.141.0095>.
- Gotti, F., Lapalme, G. (2011), « Évaluation du prototype de traduction des avertissements météo », *Recherche Appliquée en Linguistique Informatique*, Université de Montréal, Montréal.
- Gouadec, D. (1989), « Comprendre, évaluer, prévenir : pratique, enseignement et recherche face à l'erreur et à la faute en traduction », *TTR*, 2 (2) : 35-54, <https://doi.org/10.7202/037045ar>.
- House, J. (2014), *Translation Quality Assessment: Past and Present*, Routledge, London.
- Hurtado Albir, A. (éd.) (2017), *Researching Translation Competence by PAC-TE Group*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, <https://doi.org/10.1075/btl.127>.

- Ladmiral, J.R. (2019), « Les quatre âges de la traductologie. Réflexions sur une diachronie de la théorie de la traduction », *Revue Langues, cultures et sociétés*, 5 (1) : 6-29.
- Lai, T.Y. (2011), « Reliability and Validity of a Scale-based Assessment for Translation Test », *Meta*, 56 (3) : 713-722, <https://doi.org/10.7202/1008341ar>.
- Leden, L. (2015), « Emily Byrd Starr Conventionalized: Omissions of Nature Descriptions in the Swedish Translation of L.M. Montgomery's Emily Trilogy », *The Looking Glass: New Perspectives on Children's Literature*, 18 (2), <https://ojs.latrobe.edu.au/ojs/index.php/tlg/issue/view/5> [consulté le 30 janvier 2023].
- Lemeunier, S. (2021), « Comprendre le barème de version en anglais », *Major-Prépa*, <https://major-prepa.com/langues/anglais-langues/bareme-version-anglais/> [consulté le 30 janvier 2023].
- Loison-Charles, J. (2022), *Traduction audiovisuelle et multilinguisme. Le français dans les séries anglophones*, Artois Presses Université, Arras, <https://doi.org/10.4000/books.apu.27501>.
- Lomheim, S. (1999), « The Writing on the Screen. Subtitling: A Case Study from Norwegian Broadcasting (NRK) », dans : G. Anderman, M. Rogers (éd.), *Word, Text, Translation: Liber Amicorum for Peter Newmark*, Multilingual Matters, Clevedon : 190-207.
- Madkour, M. (2016), « The Application of Functional Linguistic Models for Assessing Quality of Translation: A Descriptive Analytical Study », *International Journal of English Linguistics*, 6 (6) : 87-117, <https://doi.org/10.5539/ijel.v6n6p87>.
- Maleki, S., Eslamieh, R. (2018), « Gender Impact on Translation of Particular Textual Aspects in Jane Austen's *Pride and Prejudice* based on Robinson's Model of Criterion-Referenced Rating Scale », *International Journal of Linguistics*, 10 (1) : 122-140, <https://doi.org/10.5296/ijl.v10i1.12751>.
- Mariana, V., Cox, T., Melby, A. (2015), « The Multidimensional Quality Metrics (MQM) Framework: A New Framework for Translation Quality Assessment », *The Journal of Specialised Translation*, 23 : 137-161.
- Monti, E. (2011), « Introduction : La retraduction, un état des lieux », dans : E. Monti, P. Schnyder (éd.), *Autour de la retraduction. Perspectives littéraires européennes*, Orizons, Paris : 9-25.
- Navarrete, M.Á. (2021), « La escalera central del *Nautilus* : Recorrido por las variantes textuales de *Vingt mille lieues sous les mers* de Jules Verne y su traducción », *1611 : Revista de historia de la traducción*, 15, <http://www.traduccionliteraria.org/1611/art/navarrete2.htm> [consulté le 30 janvier 2023].

- NM, Neuromedia (2018), « 5 erreurs de traduction à éviter », <https://www.neuromedia.ca/5-erreurs-de-traduction-a-eviter/> [consulté le 30 janvier 2023].
- Pedersen, J. (2005). « How is Culture Rendered in Subtitles? », dans : H. Gerzymisch-Arbogast, S. Nauert (éd.), *Challenges of Multidimensional Translation*, Proceedings of the Marie Curie Euroconferences MuTra, Saarbrücken : 1-18, [https://www.euroconferences.info/proceedings/2005\\_Proceedings/2005\\_Pedersen\\_Jan.pdf](https://www.euroconferences.info/proceedings/2005_Proceedings/2005_Pedersen_Jan.pdf) [consulté le 30 janvier 2023].
- Perdrieau, M. (2010), « Conseils de traduction », <http://www.llsh.univ-savoie.fr/lea/perdrieau/conseils.htm> [consulté le 30 janvier 2023].
- Polizzotti, M. (2018), *Sympathy for the Traitor: A Translation Manifesto*, The MIT Press, Cambridge, <https://doi.org/10.7551/mitpress/10744.001.0001>.
- Popper, K.R. (1985), *Conjectures et réfutations. La croissance du savoir scientifique*, trad. M.I. de Launay, M.B. de Launay, Éditions Payot & Rivages, Paris.
- Sader Feghali, L. (2018), « La terminologie de l'enseignement de la traductologie en questions », dans : N. Froeliger, L. Hewson, Ch. Balliu (éd.), *Des unités de traduction à l'unité de la traduction*, publié dans : *Équivalences*, 45 (1-2) : 217-233, [https://www.researchgate.net/publication/331731471\\_La\\_terminologie\\_de\\_l'enseignement\\_de\\_la\\_traductologie\\_en\\_questions](https://www.researchgate.net/publication/331731471_La_terminologie_de_l'enseignement_de_la_traductologie_en_questions) [consulté le 31 janvier 2023].
- Sader Feghali, L., El Qasem, F., Farchakh Frangieh, G., El Hage, A., Chedid, D., Wehbe Chalhoub, C. (2022), *Terminologie de l'enseignement de la traduction et de la traductologie*, Projet PCSI/AUF 2018-2022, <https://etib-certtal-terminologie.usj.edu.lb/> [consulté le 31 janvier 2023].
- Saldanha, G., O'Brien, Sh. (2014), *Research Methodologies in Translation Studies*, Routledge, New York.
- Secară, A. (2005), « Translation Evaluation – A State of the Art Survey », *Proceedings of the eCoLoRe/MeLLANGE Workshop*, University of Leeds, Leeds : 39-44, <https://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.126.3654&rep=rep1&type=pdf> [consulté le 31 janvier 2023].
- SFT, Société française des traducteurs (2022), *Rapport d'enquête 2022 sur les pratiques professionnelles en traduction*, Le Mans, <https://www.sft.fr/fr/actualites/actualites-sft/resultats-de-lenquete-2022-sur-pratiques-professionnelles-en-traduction> [consulté le 30 janvier 2023].
- Shahraki, A., Karimnia, A. (2011), « Waddington's Model of Translation Quality Assessment: A Critical Inquiry », *Elixir Linguistics and Translation*, 40 : 5219-5224.
- Superprof (2019), « La fiche méthode de traduction pour réussir ses cours d'anglais ! », <https://www.superprof.fr/ressources/langues/anglais/cours-ang3/>

- niveau-lycee-ang3/translation-anglais-francais-bac.html [consulté le 30 janvier 2023].
- TC, Traduc (2022), « 5 erreurs de traduction qui peuvent nuire à votre site internet », <https://traduc.com/blog/erreurs-traduction-site-web/> [consulté le 30 janvier 2023].
- Temmerman, R. (2000), *Towards New Ways of Terminology Description: The Sociocognitive Approach*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, <https://doi.org/10.1075/tlrp.3>.
- Torghabeh, R.A., Miri, F., Taghizaeh, F. (2014), « The Effects of Gender in Persian Translations », dans : K.Z. Toosi, J. Faroughi (éd.), *Proceeding of National Conference on Literature and Linguistics*, University of Birjand, Birjand : 1-11.
- Toudic, D., Hernandez Morin, K., Moreau, F., Barbin, F., Phuez, G. (2014), « Du contexte didactique aux pratiques professionnelles : proposition d'une grille multicritères pour l'évaluation de la qualité en traduction spécialisée », *ILCEA* [En ligne], 19, <https://doi.org/10.4000/ilcea.2517>.
- Tradutec (2022), « 5 erreurs de traduction à éviter », <https://tradutec.com/blog/5-erreurs-de-traduction-a-eviter/> [consulté le 30 janvier 2023].
- Valdez, C. (2022), « Exploration de la traduction automatique neuronale dans le cadre de la traduction technique espagnol-français », dans : *Traduction technique et technicité de la traduction – Traductologie de plein champ*, 9<sup>e</sup> édition, 1<sup>er</sup> acte, Université Paris Cité, Paris.
- Van Campenhout, M. (2001), « Pour une approche sémantique du terme et de ses équivalents », *International Journal of Lexicography*, 14 (3) : 181-209, <https://doi.org/10.1093/ijl/14.3.181>.
- Vibert, P.M. (2009), « Translation Assessment: The Creation of a Computer Interface », dans : C. Heine, J. Engberg (éd.), *Reconceptualizing LSP. Online Proceedings of the XVII European LSP Symposium*, Aarhus : 1-21, <https://www.asb.dk/fileadmin/www.asb.dk/isek/vibert.pdf> [consulté le 30 janvier 2023].
- Waddington, Ch. (2001), « Should Translations Be Assessed Holistically or Through Error Analysis? », *HERMES – Journal of Language and Communication in Business*, 14 (26) : 15-37, <https://doi.org/10.7146/hjlc.v14i26.25637>.
- Williams, J., Chesterman, A. (2002), *The Map: A Beginner's Guide to Doing Research in Translation Studies*, St. Jerome Publishing, Manchester.

## RÉSUMÉ

Dans cette étude, Ph. Anckaert donne un aperçu des termes proposés depuis une trentaine d'années par les terminologues francophones pour

désigner les différentes formes de non-traduction relevant soit de l'erreur soit du procédé. Il en ressort qu'il règne un degré élevé d'incertitude terminologique autour de la notion d'omission. Pour pallier cette difficulté, préjudiciable à la qualité des études traductologiques, l'auteur propose d'abandonner le recours au terme « omission » pour désigner un procédé de traduction et d'utiliser « effacement » comme hyperonyme d'implication, d'effacement de l'hétérolinguisme et d'autres procédés qu'il reste à identifier ou à valider. Cette mise en ordre de l'appareil terminologique s'inscrit dans la volonté d'identifier des descripteurs mutuellement exclusifs, indispensables pour l'analyse quantitative conçue comme soubassement scientifique de l'analyse qualitative.

**Mots-clés :** omission, effacement, implication, erreur, procédé

#### **ABSTRACT**

#### **The Omission and Its Avatars: Terminological Challenges and Issues in Descriptive Translation Studies**

In this study, Ph. Anckaert gives an overview of the terms proposed over the last thirty years by French-speaking terminologists to designate the various forms of non-translation, which are either errors or procedures. It emerges that there is a high degree of terminological uncertainty surrounding the notion of omission. To overcome this difficulty, which is detrimental to the quality of translation studies, the author proposes to abandon the use of the term *omission* to designate a translation procedure and to use *effacement* (deletion) as a hyperonym for implication, deletion of heterolingualism and other procedures that remain to be identified or validated. This ordering of the terminological apparatus is part of the desire to identify mutually exclusive descriptors, which are indispensable for quantitative analysis conceived as the scientific basis for qualitative analysis.

**Keywords:** omission, deletion, implication, error, procedure